



Conseil économique et social

Distr.: Générale
8 mai 2001

Français
Original: Anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Dixième session

Vienne, 8-17 mai 2001

Point 8 de l'ordre du jour

Gestion stratégique et questions relatives au programme

Nomination de membres du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

Rapport du Secrétaire général

1. L'attention de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale est appelée sur une question concernant la composition du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, qui appelle une décision de la Commission et du Conseil économique et social: M. Philippe Melchior (France), qui était membre du Conseil depuis le 2 décembre 1999, a démissionné le 5 mai 2000.

2. Aux termes de l'article IV des statuts de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, joint en annexe à la résolution 1989/56 du Conseil économique et social en date du 24 mai 1989:

“2. La composition du Conseil est la suivante:

a) Sept membres choisis par le Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance parmi les candidats proposés par le Secrétaire général et approuvés par le Conseil économique et social, compte dûment tenu du fait que l'Institut et ses activités sont financés au moyen de contributions volontaires et que le principe d'une répartition géographique équitable doit être respecté. Les membres sont choisis parmi des personnalités éminentes possédant les qualifications et compétences requises. Ils sont nommés à titre individuel pour un mandat de cinq ans à compter de la date de la première réunion du Conseil à laquelle ils sont invités à participer. Ils ne peuvent être nommés une nouvelle fois par le Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, avec l'approbation du Conseil économique et social, que pour un seul mandat additionnel...”

3. Selon le Bureau des affaires juridiques de l'ONU, les fonctions et les compétences de l'ancien Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, sur ce sujet parmi d'autres, sont échues à la Commission.
4. Est proposé un seul candidat: M. Jean-Claude Karsenty (France).
5. Dans la mesure où seul un candidat est proposé, les États Membres sont invités à présenter d'autres propositions pour pourvoir le poste vacant au Conseil.
6. Le principe d'une répartition géographique équitable régit la composition du Conseil, dont les membres sont actuellement:
 - M. Adedokun A. Adeyemi (Nigéria), dont le mandat expire le 17 novembre 2001
 - M. Károly Bárd (Hongrie), dont le mandat expire le 17 novembre 2001
 - M^{me} Ann-Marie Begler (Suède), dont le mandat expire le 1^{er} décembre 2004
 - M. Setsuo Miyazawa (Japon), dont le mandat expire le 26 novembre 2003
 - M. Philippe Melchior (France), qui a démissionné le 5 mai 2000
 - M. Alejandro Reyes Posada (Colombie), dont le mandat expire le 26 novembre 2003
 - M. Jeremy Travis (États-Unis d'Amérique), dont le mandat expire le 1^{er} décembre 2004
7. On trouvera ci-joint en annexe des renseignements concernant M. Karsenty.

Annexe

Renseignements concernant les candidats présentés pour siéger au Conseil d'administration de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

Jean-Claude Karsenty

Né le 26 mai 1937, M. Jean-Claude Karsenty est nommé à l'Inspection générale de l'Administration (IGA) en 1985. Président de la Mission interministérielle de la lutte contre la drogue et la toxicomanie de 1985 à 1986, il occupe les postes de Directeur de l'Administration pénitentiaire (1990 à 1993) et de Président de l'Observatoire national des drogues et des toxicomanies (1993 à 1995).

De 1994 à 2000, il est Président de la Commission Informatique et télécommunications, qui relève du Ministère de l'intérieur.

M. Karsenty est actuellement Directeur de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), à Paris.
